



ACCES DIRECT TABLES MATIERES

SPITFIRE IV

MANUEL DE REPARATIONS

PUBLICATION NO. 545255

Publié par le

**SERVICE D'ENTRETIEN DE LA
TRIUMPH MOTOR COMPANY LIMITED
COVENTRY, ANGLETERRE**

Nous attirons l'attention de nos clients sur le fait que les détails relatifs aux spécifications figurant dans le présent manuel s'appliquent à toute une gamme de véhicules et non pas à un véhicule en particulier. En ce qui concerne les spécifications se rapportant à un véhicule en particulier, nous recommandons aux acheteurs de consulter leur distributeur ou leur concessionnaire.

Les fabricants se réservent le droit de modifier en tout temps et de la manière qu'ils jugeront appropriée, leurs spécifications, et cela avec ou sans préavis. Dans leur politique d'amélioration constante, les fabricants peuvent être amenés à apporter un nombre de changements plus ou moins importants.

Tout a été mis en oeuvre en vue de garantir l'exactitude des informations figurant dans ce manuel; toutefois, le fabricant, pas plus que le Distributeur ou le Concessionnaire par l'intermédiaire desquels ce manuel aura été remis au client, ne sauraient en aucun cas être tenus responsables pour toute inexactitude éventuelle, pas plus que les conséquences pouvant en découler.

Triumph Motor Company Limited, 1972

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne pourra être reproduite, mémorisée ou entreposée dans une banque d'information ou transmise sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou tout autre moyen, sans avoir au préalable l'autorisation par écrit de la Triumph Service Division.





TABLE DES MATIERES

Spécifications générales	04
Données concernant le réglage du moteur	05
Réglages de clé dynamométrique	06
Lubrifiants, carburant et liquides recommandés - contenances	09
Entretien	10
Moteur	12
Système Anti-Pollution	17
Système d'alimentation	19
Système de refroidissement	26
Tubulures et système d'échappement	30
Embrayage	33
Boîte de vitesses	37
Overdrive	40
Arbre de transmission et arbre de roues	47
Pont arrière et entraînement final	51
Direction	57
Suspension avant	60
Suspension arrière	64
Freins	70
Roues et pneus	74
Carrosserie	76
Chauffage et ventilation	80
Essuie-glaces et lave-glaces	84
Système électrique	86
Instruments	88
Outils de service	99



INTRODUCTION

Ce manuel a pour but d'aider les mécaniciens spécialisés à effectuer des réparations et un service d'entretien efficaces sur les véhicules de la British Leyland. Dans la mesure où l'on se servira des outils de service appropriés et où l'on se conformera aux méthodes indiquées, il sera possible d'accomplir les opérations en question dans les temps figurant dans le "Barème des temps de réparations".

INDEX

Pour raison de commodité, ce manuel a été divisé en un certain nombre de sections. L'on trouvera à la page 01.3, les titres et les numéros de référence se rapportant aux différentes sections.

Une liste des opérations à effectuer dans le cadre de chaque section figure par ordre alphabétique sur la page précédant chacune des sections.

NUMEROTAGE DES OPERATIONS

L'on a mis sur pied un index général numérique des opérations, destiné à s'appliquer universellement à tous les véhicules fabriqués par la British Leyland Corporation, et, en conséquence, étant donné les différences existant dans les spécifications relatives aux divers modèles, il est difficile de maintenir tout au long du présent manuel, un numérotage suivi.

Il a été attribué à chaque opération décrite dans ce manuel, un numéro se référant à l'index général et correspondant à un numéro identique figurant au "Barème des Temps de Réparation". Ce numéro comporte six chiffres formant trois paires de chiffres.

Dans le cadre d'une opération, chacune des opérations possède un certain numéro de séquence, et pour effectuer l'opération en question dans le temps minimum, il est essentiel de respecter la séquence numérique des instructions, en commençant par la première, sauf indication contraire. Lorsque tel est le cas, les numéros de séquence se réfèrent aux éléments correspondants de l'illustration appropriée.

CONTROLE DES EMISSIONS

A l'exception de la Section 17, toutes les sections restantes figurant dans ce manuel, se réfèrent aux véhicules de base ne comportant pas d'équipement **anti-pollution**. Toutes les fois qu'une opération est affectée par la présence de cet équipement, on est prié de se référer également à la Section 17 (Anti-Pollution) appropriée.

OUTILS DE SERVICE

Lorsqu'il y a lieu d'utiliser un outil spécial pour effectuer une opération, le numéro de l'outil figure sous le titre de l'opération et est répété ou fait suite à l'instruction nécessitant son utilisation. La liste illustrée de tous les outils nécessaires se trouve à la section 99.

REFERENCES

Les références de ce manuel se rapportant au côté gauche ou au côté droit de ce manuel ont été faites en regardant à partir de l'arrière. L'ensemble moteur et boîte de vitesses ayant été enlevé, l'on parle de l'avant à propos de l'extrémité "couvercle" de distribution du moteur.

AMENDEMENTS

Des opérations révisées ou additionnelles résultant des modifications apportées dans les spécifications relatives aux véhicules seront publiées en tant que pages révisées ou supplémentaires.

La communication des amendements sera limitée aux Distributeurs et aux Concessionnaires de la British Leyland Motor Corporation Limited.

REPARATIONS ET REMPLACEMENTS

Pour l'utilisation des pièces de service, il est essentiel de n'employer que des pièces de rechange British Leyland Stanpart ou Unipart d'origine.

On est prié de vouloir prêter une attention toute spéciale aux points suivants concernant les réparations et le montage des pièces de rechange ou des accessoires.

Certaines caractéristiques de sécurité incorporées dans la voiture peuvent être défavorablement affectées si des pièces autres que celles d'origine étaient montées sur le véhicule. Dans certains pays, la Loi interdit de monter des pièces qui ne correspondent pas aux spécifications de fabrique établies pour le véhicule. Les chiffres relatifs aux réglages de clé dynamométrique, figurant dans le Manuel de Réparation, doivent être strictement respectés. Il faut monter les dispositifs de blocage là où il y a lieu. Si l'efficacité d'un dispositif de blocage a été compromise au cours de la dépose, il faut le remplacer. Lorsque les détenteurs de véhicules achètent au cours d'un voyage à l'étranger, des accessoires pour leurs voitures, ils devraient s'assurer que tant l'accessoire en question que son emplacement de fixation dans la voiture, satisfont aux exigences réglementaires de leur pays d'origine.

Le montage des pièces autres que celles d'origine de la British Leyland, risque d'entraîner l'invalidation de la garantie de la voiture. Toutes les pièces British Leyland Stanpart ou Unipart bénéficient pleinement de la garantie de fabrique.

Les distributeurs et concessionnaires de British Leyland sont tenus de ne fournir que des pièces de rechange d'origine.

EMPLACEMENT DES NUMEROS DE CHASSIS ET AUTRES ENSEMBLES

LE NUMERO DE CHASSIS est le numéro d'identification dont on a besoin pour l'immatriculation et pour obtenir certains documents. Ce numéro est estampillé sur une plaque rivée au cloisonnage avant de gauche (pas pour les U.S.A.). Il devient visible quand le capot est soulevé. Sur les véhicules destinés aux marchés U.S.A. ou similaires, cette plaque est fixée à la carrosserie à un point adjacent au cale-porte de la portière de gauche et le Numéro de Châssis est également estampillé sur une petite plaque visible à travers le côté gauche du pare-brise.

La signification des Numéros de Châssis, ainsi que du suffixe, est comme suit:

- FH** - ce préfixe indique la gamme de modèle "Spitfire Mk IV".
- FK** - ceci est un préfixe indiquant la même gamme, mais pour le marché U.S.A. seulement.
- FL** - Ceci est un préfixe indiquant la même gamme, mais pour le marché suédois seulement (seulement pour les modèles datant d'avant 1972).
- 1234** - représente le nombre total de véhicules construits appartenant à ce modèle.
- L** - veut dire que la voiture est de conduite à gauche. (Aucune lettre n'est donné pour la conduite à droite).
- U** - veut dire que le modèle 1972 est fabriqué pour les marchés U.S.A. ou similaires.

La plaque de Numéro de Châssis porte également un symbole de codification de couleur extérieure de véhicule, ainsi que celle du matériel employé pour la garniture et la couleur de la garniture. Se référer à la page 04.6.

LE NUMERO DU MOTEUR est estampillé sur une embase située du côté gauche du bloc-cylindres. La signification des Numéros de Moteur et des suffixes sont comme suit:

- FH** - ce préfixe indique la gamme de modèle.
- FK** - ceci est un préfixe indiquant la même gamme, mais pour les U.S.A. seulement.
- FL** - ceci est un préfixe indiquant la même gamme, mais pour le marché suédois seulement. (Seulement pour les modèles fabriqués avant 1972).
- 1234** - représente le nombre total de véhicules construits appartenant à ce modèle.
- H** - signifie qu'il s'agit d'un moteur à haute compression. De la même manière:
- L** - signifie qu'il s'agit d'un moteur à basse compression. De la même manière:
- U** - désigne un modèle 1972 pour marché U.S.A. ou similaire.
- E** - désigne l'ensemble/moteur.

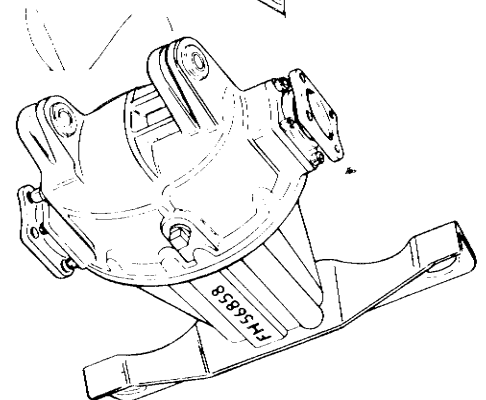
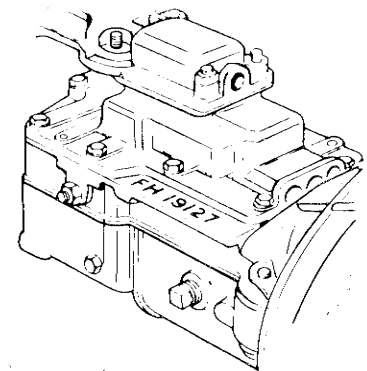
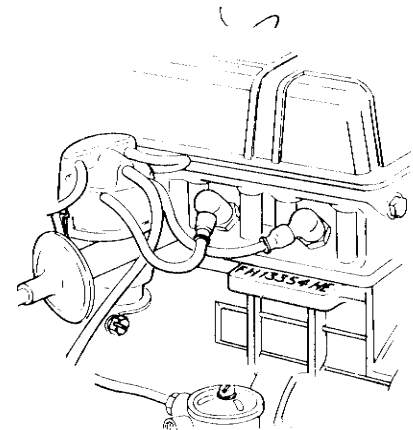
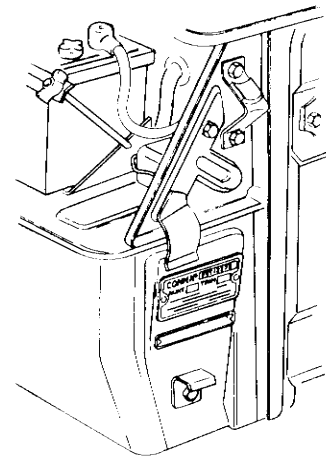
LE NUMERO DE BOITE DE VITESSES est estampillé sur le côté droit du carter de cette boîte de vitesses. La signification des numéros de boîte de vitesses est comme suit:

- FH** - désigne la gamme de modèle.
- 1234** - désigne le nombre total des ensembles construits appartenant à ce type. Les lettres de suffixe ne sont pas utilisées.

LE NUMERO DE PONT ARRIERE est estampillé sur la bride inférieure du carter de pont. La signification des numéros de pont arrière est comme suit:

- FH** - le préfixe indique la gamme de modèle.
- FK** - ceci est un préfixe utilisé sur les modèles 1972 fabriqués pour marché U.S.A. seulement.
- 1234** - désigne le nombre total des ensembles construits appartenant à ce type. Les lettres de suffixe ne sont pas utilisées.

IMPORTANT: Il est essentiel de mentionner dans toute la correspondance se rapportant au service et aux pièces de rechange, le numéro de châssis, le numéro de peinture et les codes de garniture, ainsi que les numéros des ensembles (le cas échéant).



AMENDEMENTS

Pour être sûr que l'on puisse toujours obtenir une liste des amendements opérés dans ce manuel, cette page sera publiée à nouveau en même temps que chacun des jeux de pages révisées. Le numéro de l'amendement, la date de sa publication et toutes les informations appropriées y figureront.

Il convient d'introduire les pages révisées en remplacement des anciennes pages portant le même numéro, et de jeter ces dernières.

Des pages supplémentaires ou des jeux au complet se rapportant aux groupes principaux pourront être publiés. Dans ce cas, il y a lieu d'introduire les nouvelles pages immédiatement à la suite des pages déjà existantes et portant le numéro tout juste inférieur.

Numéro de l'Amendement	Date	Pages Publiées

Numéro de l'Amendement	Date	Pages Publiées



